

WATERLOO - BELGIUM'S GOT TALENT

Une expérience qui laisse un goût amer à Gérard

Le Waterlooïtois Gérard Spencer aurait aimé pouvoir réellement faire ce qu'il souhaitait !

Éliminé au stade des demi-finales de l'émission Belgium's Got Talent diffusée sur RTL-TVI, le Waterlooïtois Gérard Spencer garde un bon souvenir de cette expérience même si celle-ci lui laisse aussi un petit goût amer au travers de la gorge.

Il y a à peu près un mois, Gérard Spencer, un jeune Waterlooïtois qui a décidé de tout plaquer pour se lancer dans la musique et de tenter sa chance dans Belgium's Got Talent, surprenait la Belgique avec son hang, un instrument de musique totalement inédit « qui ressemble à deux woks collés l'un sur l'autre », sourit-il. Après une audition passée haut la main, comme on le dit souvent, l'appétit vient en mangeant et outre le fait de faire découvrir les arts de la rue à la Belgique entière, il nourrissait de belles ambitions de finale. Malheureusement, il n'a pas été sélectionné lors de la demi-finale et après avoir entendu les critiques du jury, il reste persuadé qu'il aurait pu aller plus loin. « J'ai fait une reprise du célèbre tube de Pulp Fiction avec mon hang et le jury m'a dit qu'il avait préféré ma première prestation où j'avais interprété l'une de mes compositions. » Ce choix de proposer une reprise, ce n'est pas Gérard qui l'a pris, mais bien la production. « Ils m'ont fait

plusieurs suggestions comme mélanger de l'électro avec mon hang, ce que j'ai refusé. Je me sentais manipulé mais finalement, lors du coaching à Charleroi, on s'était mis d'accord sur le fait que j'interpréterais une de mes compositions », continue le Waterlooïtois. Confiant en ses possibilités, Gérard avait déjà prévu un arrangement spécial pour la grande finale où il aurait justement interprété cette reprise de Pulp Fiction. « La production m'a dit que ma version revisitée était mieux et ils m'ont fortement suggéré de la faire pour la demi-finale. J'ai finalement accepté vu toutes les tensions qu'il y avait déjà eu auparavant, j'ai accepté de faire le pion et de faire ce qu'on me disait de faire ! »

Qui sait si je ne serais pas finaliste si j'avais pu faire ce que je voulais ? »

Malgré cette fausse note, Gérard Spencer garde un bon souvenir de cette émission qui pourrait lui ouvrir des portes à l'avenir. « C'est une superbe expérience à tous les niveaux. Humainement, c'est très enrichissant. Et puis, c'est sympa de voir comment une telle émission de télévision est produite. Je suis content d'y avoir participé et d'être arrivé jusqu'en demi-finale. »

JÉRÔME BRYS



Le Waterlooïtois Gérard Spencer aurait vraiment aimé être plus libre lors de ses choix d'interprétation.

D.R.

MAUVAISE EXPÉRIENCE

Pas facile d'être un artiste de rue !

Outre le fait de vouloir être le grand gagnant de l'émission diffusée sur RTL-TVI, Gérard Spencer voulait aussi, au travers de Belgium's Got Talent, promouvoir les artistes de rue qui doivent prestre dans des conditions assez compliquées. D'ailleurs, il en a lui-même fait la très amère expérience cette année. « En résumé, je joue ma musique dans les rues de Bruxelles où je vends mes CD. Un jour, un policier vient me trouver en me disant que je n'ai pas le droit de le faire car c'est du commerce ambulancier et qu'il faut une autorisation. » Ne sachant trop que faire, Gérard contacte l'organisation qui s'occupe de cela pour prendre ses renseignements, « où on me confirme que j'ai bien le droit de faire ce que je fais. » Afin d'éviter les soucis, à la place de mettre un prix sur ses CD, il note : donateur suggéré. « En gros, les gens me donnent ce qu'ils souhaitent. Mais un autre policier revient vers moi en me disant que je joue sur les mots. Je discute avec lui et il m'ordonne de ranger mes CD et mon instrument sous peine de les envoyer lui-même. » Là, Gérard ne sait plus quoi penser et il prend contact avec le SPF Économie en demandant s'il y avait un cadre juridique qui lui permettait de vendre ses CD sans avoir la police sur le dos. « On me confirme que j'en ai

bien le droit. J'imprime l'e-mail de confirmation et retourne rejouer à mon endroit habituel. » Et à nouveau, la police débarque. « Cette fois-ci, le ton monte car je savais que j'étais dans mes droits mais l'inspecteur emporte une trentaine de mes CD avec lui. » C'en était trop pour le jeune Waterlooïtois qui reprend contact avec le SPF pour lui raconter cette histoire « où on me sort un arrêté royal datant de septembre 2006 et qui explique bien que les artistes ont le droit de vendre leurs propres productions. » Et il décide donc de prendre le taureau par les cornes. « Je me suis rendu au commissariat de Bruxelles pour récupérer mes CD et discuter avec l'inspecteur qui me les avait confisqués. Sur place, je n'ai pas eu l'occasion de parler avec lui. Pire même : une dame m'a fait passer le message que si je toquais à sa porte, j'irais en prison. J'ai directement porté plainte pour abus de droit et menace. » Les mois passent et un jour, Gérard reçoit dans sa boîte aux lettres un recommandé de la ville de Bruxelles. « Je pouvais venir rechercher mes CD, mais je devais aussi payer 250 euros. » Une décision qu'il n'accepte pas et se défend à nouveau.

JAMAIS DE PROBLÈME EN BW

L'affaire en était restée là jusque hier, où une bonne nouvelle est



La police bruxelloise lui a posé quelques problèmes.

J.B.

arrivée par courrier chez Gérard Spencer. « Finalement, la ville a retiré sa plainte contre moi. Par contre, il est noté que cela ne peut plus se reproduire. Donc au final, je ne sais toujours pas si j'ai le droit ou non de vendre mes CD. »

Si Gérard Spencer n'a pas été épargné du côté de Bruxelles, en Brabant wallon, c'est une tout autre histoire. « Je n'ai jamais eu le moindre problème. Je

joue régulièrement à Wavre, à Waterloo et à Nivelles où je suis le bienvenu. J'y vais généralement les jours de marché. D'ailleurs, dès que la météo me le permettra à nouveau, je serai de retour dans la rue », conclut Gérard Spencer qui souhaite dénoncer cette situation dans laquelle il a été mis tout en précisant qu'il n'est pas le seul à avoir vécu pareille mésaventure. ■

ACTUALITÉ

Un concert prévu mercredi à la salle Jules Bastin

Actuellement, on peut dire que Gérard Spencer surfe sur la vague de Belgium's Got Talent et que son actualité est assez chargée.

> Un concert mercredi

Ce mercredi 6 novembre, Gérard Spencer propose un concert-découverte avec le soutien de l'échevin Waterlooïtois de la Culture. Gérard Spencer en profitera pour dévoiler de nouvelles facettes de son talent et de son hang. Ce concert-découverte se tiendra donc ce mercredi à 20h30 dans la salle Jules Bastin de la Maison communale de Waterloo. Le prix est de 7 euros en prévente et de 9 euros le jour même. Pour vous procurer une prévente, vous pouvez vous rendre à la Maison du Tourisme, située chaussée de Bruxelles 218 (02/352.09.10). Vous trouverez aussi plus d'informations sur le site personnel de Gérard : www.gerardspencer.com.

> Un projet avec un candidat

S'il n'a pas gagné Belgium's Got Talent, Gérard Spencer aura en tout cas eu la chance de se faire des contacts qui pourraient lui servir pour son futur. « J'ai pas mal discuté avec un participant de l'émission et nous avons une idée de projet. Je n'en dis pas plus car pour le moment, il n'y a encore rien de

concret mais il s'agit d'un candidat qui doit encore passer dans une autre demi-finale », explique le jeune Waterlooïtois.

> Reprises des spectacles et à la recherche d'ateliers

Cette expérience aura eu le don de confirmer à Gérard Spencer qu'il a fait le bon choix en se lançant corps et âme dans la musique. (Il était gérant d'une société en Angleterre qu'il a stoppée pour se consacrer à la musique). « Maintenant, dès que la météo me le permettra, je vais retourner jouer dans la rue. Je suis aussi à la recherche d'ateliers dans les écoles ou dans les entreprises pour faire connaître le hang. Je vais avoir l'occasion de répéter intensément avec des musiciens. Belgium's Got Talent, c'était une chouette émission mais cela reste une parenthèse dans ma vie professionnelle. Je suis confiant dans mes choix et je me donne un an pour voir la faisabilité de mes projets. »

> Acquérir de l'expérience et se diversifier

« J'aurais plus de temps maintenant pour me consacrer au hang. Je vais en profiter pour tenter de nouvelles expériences et augmenter mes performances dans les percussions. » ■

Capital
CHEF D'ÉDITION :
Christian
CARPENTIER

LA CAPITALE - BRABANT WALLON
Av. Robert Schuman, 101 - 1400 Nivelles
Tél. 070/88.66.00
lacapitalebw@sudpresse.be
www.lwvbcapitale.be

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOO
RÉDACTEUR EN CHEF : Michel MARTEAU
SCRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe MIEST
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS :
Thierry REMACLE - Demetrio SCAGIOLA

CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Jean-Marc GHÉRAILLE
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELIT, 134 - 5000 NAMUR
ÉDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURRAIN

070/21.10.10 : UN NUMÉRO UNIQUE POUR TOUS VOS BESOINS • SERVICE CLIENTÈLE • AVIS
RECOURS JUDICIAIRES • PETITES ANNONCES • ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
TOUTES NOS OFFRES D'ABONNEMENTS SUR www.gemabespresso.be
ABONNEMENT À DOMICILE (6 euros/numéro)
1 MOIS 23,50 € (taxe) 12 MOIS 275 € (COMPLÈTE INCL. BEFS 3400 0983 751)
E-MAIL : abonnement@lwsudpresse.be
SERVICES LIBRAIRES :
TÉL. 070/22 10 10
PAR CREDIT : 0800 92 252
E-MAIL : serviceclient@lwsudpresse.be